

Avis concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote le jour du scrutin

Municipalité

Saint-Cyrille-de-Wendover

Scrutin du

2025 11 02
année mois jour

Je, Louise Sisle,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- ☒ partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
☐ représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote le jour du scrutin aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE (Numéro)	ENDROIT (Adresse)
Dist. 2: 2 et 22	École Cyrille-Brassard (gymnase)
Dist. 5: 5 et 52	4565, rue Principale
Dist. 6: 6 et 62	Saint-Cyrille-de-Wendover Québec J1Z 1E4
Mairie : 7 à 9	

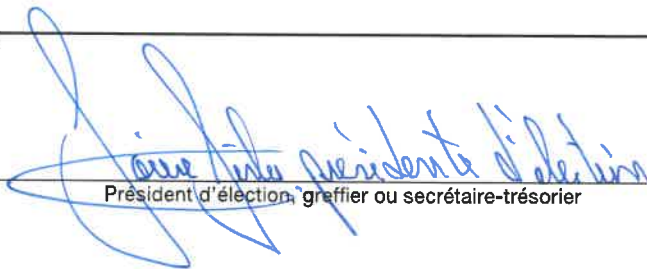
B) que ces bureaux seront ouverts :

dimanche :

2025 11 02
année mois jour

10 h 20 h
de à

Signature


Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2025 10 13
année mois jour